



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## déchets hospitaliers

Question écrite n° 110196

### Texte de la question

M. Éric Raoult souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la coopération euro-méditerranéenne concernant le traitement des déchets hospitaliers. En effet, le développement socio-économique et l'accroissement démographique dans le monde se sont traduits par une augmentation de la quantité des déchets produits essentiellement par les ménages, les industries et les établissements de soins. Les opérations de collecte, d'évacuation et de traitement des déchets sont devenues très complexes et souvent anarchiques avec notamment des retombées particulièrement négatives pour l'environnement et pour la santé des populations de ces pays, notamment en Afrique et au Maghreb. Il serait souhaitable que la France puisse engager une vaste action de coopération en ce domaine. Il lui demande ce qu'il compte entreprendre en ce sens.

### Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 110196

**Rubrique :** Déchets, pollution et nuisances

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 novembre 2006, page 11766